

EMERGENCE

- 24, rue Jacques Prévert – 69140 Rillieux la Pape -
Tél. 33. 09 82 48 99 57 - Fax 33. 04 72 39 99 57 - Mail : emergence-cb@bbox.fr – Site ; emergence-chaux.com

CHAUX - ANTIGRAFFITI

PRIMER "Q" Apprêt en pâte de quartz à haute adhésion

Caractéristiques :

Primer "Q" est conçu pour l'application au rouleau sur des supports en ciment, des enduits et même sur des surfaces carrelées, à la fois en céramique et à la verticale. Excellente adhérence aux supports et primer optimale pour les cycles successifs de rasages régularisant et pour une application directe ultérieure de velours Veneti car il est correctement dosé en quartz.

Domaines d'application

Toutes les surfaces en général ciment, tuiles, plâtres.

Préparation des surfaces

Nettoyer parfaitement la surface qui devra être saine, sèche et suffisamment rugueuse pour permettre une adhérence efficace et durable du revêtement à la surface, veiller à ce que les zones carrelées soient poncées également pour régulariser d'éventuelles difformités d'épaisseur.

Mode d'emploi

Le produit est prêt à l'emploi au maximum dilué avec 10% d'eau.

L'application est enroulée. L'emballage est dans des pots de kg. 6
Données techniques et applicatives

Dilution du produit : diluer avec de l'eau propre, au maximum 10%

Superposition : 5 heures à 20°

Séchage : Entre 2 et 3 heures au toucher à 20° C . - 4 - 5 heures à 20° C en profondeur également selon la ventilation de l'environnement.

Consommation et Rendement : 200 - 250 gr. (rendement théorique par mètre carré)

Température d'application : Min. 7 max 30% C. - U.R. < 85% environ

Poids spécifique : 1.450 gr. /lt. Environ (+/- 30 gr. Lt)

Stockage : 24 mois dans l'emballage d'origine bien fermé dans des environnements aérés et secs
- craint le gel

C.O.V. <1 gr/lt. - Valeur limite pour UE 75gr/lt (2007) - 40 gr/lt. (2010)

Normes à respecter : Protéger les yeux - aucune autre norme particulière

N.B. Les données figurant sur les valeurs reportées se réfèrent à des essais en laboratoire en milieu conditionné et peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en oeuvre.